



---

Présidence : Portugal

## 418ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL

1. Date : Jeudi 31 octobre 2002

Ouverture : 10 h 10  
Suspension : 13 h 05  
Reprise : 15 h 05  
Clôture : 15 h 45

2. Présidence : M. F. Seixas da Costa  
M. C. Pais

3. Sujets examinés - Déclarations - Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DU HAUT COMMISSAIRE DE  
L'OSCE POUR LES MINORITES NATIONALES

Haut Commissaire pour les minorités nationales (HCNM.GAL/8/02 Restr.), Danemark-Union européenne (les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne et les pays associés Chypre, Malte et la Turquie souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/891/02), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/900/02), Moldavie (également au nom de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie et de l'Ukraine) (PC.DEL/893/02), Fédération de Russie, Hongrie (PC.DEL/890/02), Suisse, Slovaquie (PC.DEL/888/02), Kirghizistan, Ouzbékistan, Arménie, Turkménistan, Yougoslavie, ex-République yougoslave de Macédoine, Croatie, Lettonie, Présidence

Point 2 de l'ordre du jour : MISSION DE L'OSCE EN BOSNIE-HERZEGOVINE

Chef de la Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine (PC.FR/36/02 Restr.), Danemark-Union européenne (les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne et les pays associés Chypre, Malte et la Turquie souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/892/02), Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Norvège, Yougoslavie, Suisse, Canada, Bosnie-Herzégovine (PC.DEL/898/02), Présidence

Point 3 de l'ordre du jour : DECISION SUR LE MANDAT DU CENTRE DE  
L'OSCE A DOUCHANBE

Présidence

**Décision** : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 500 (PC.DEC/500), sur le mandat du Centre de l'OSCE à Douchanbé ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Tadjikistan, Présidence

Point 4 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Prise d'otages à Moscou le 23 octobre 2002* : Présidence, Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/901/02), Danemark-Union européenne, Fédération de Russie (PC.DEL/889/02 Restr.)
  - b) *Biélorussie - Groupe de conseil et d'observation* : Présidence, Biélorussie, Danemark-Union européenne (les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne et les pays associés Chypre, Malte et la Turquie souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/895/02), Canada, Norvège, Etats-Unis d'Amérique
- Droit de réponse : Biélorussie
- c) *Huitième réunion du groupe d'experts dans le cadre des négociations sur le règlement du conflit entre la Géorgie et l'Ossétie-du-Sud, tenue à Castelo Branco (Portugal) du 26 au 28 octobre 2002* : Présidence, Etats-Unis d'Amérique
  - d) *Projets de l'OSCE en Ukraine* : Présidence, Ukraine
  - e) *Situation en Transnistrie (Moldavie)* : Moldavie (PC.DEL/894/02)
  - f) *Elections municipales au Kosovo (République fédérale de Yougoslavie) tenues le 26 octobre 2002* : Présidence

Point 5 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU PRESIDENT  
EN EXERCICE

*Nomination du nouveau chef de la Mission de l'OSCE en République fédérale de Yougoslavie* : Présidence, Yougoslavie

Point 6 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

- a) *Avis de vacance du poste de chef du Groupe de lutte contre le terrorisme* : Secrétaire général (SEC.GAL/197/02)
- b) *Conférence annuelle de l'OSCE d'experts chargés de l'application des lois* : Secrétaire général

- c) *Visite d'évaluation à la frontière entre la Moldavie et l'Ukraine* : Secrétaire général
- d) *Réunion de travail des représentants de mécanismes de coopération régionale, tenue au Conseil de l'Europe (Strasbourg) les 24 et 25 octobre 2002* : Secrétaire général
- e) *Premier séminaire préparatoire de la onzième Réunion du Forum économique, à Sofia les 11 et 12 novembre 2002* : Secrétaire général

Point 7 de l'ordre du jour : ACTIVITES DE L'OSCE SUR LE TERRAIN

Aucune déclaration

Point 8 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Jeudi 7 novembre 2002 à 10 heures, Grosser Redoutensaal